



Pontoise, le 26 mars 2019

L'intersyndicale SPIP 95
SOLIDAIRES – CGT – SNEPAP

à

Monsieur le directeur fonctionnel
du Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation
du Val d'Oise

Objet : lettre ouverte sur la situation du pôle PSE.

Monsieur le directeur,

Nos organisations syndicales souhaitent vous faire part de leurs inquiétudes s'agissant de la situation du pôle PSE du SPIP 95.

Ainsi très récemment, pendant 3 jours, ce pôle pourtant pléthorique sur le papier (7 agents titulaires) n'a plus compté qu'un seul agent.

Si nous nous félicitons de l'intervention urgente de la DI après votre signalement du 14 mars et si nous ne pouvons que remercier la collègue du 78 venue en renfort dans notre service, il nous semble malgré tout que cette aide, toute essentielle qu'elle soit, d'une part, ne règle pas la situation sur le long terme, et, d'autre part, ne doit pas occulter la réalité profonde du pôle PSE, ses dysfonctionnements et les éléments qui nous ont amené au mode d'organisation dégradé actuel.

En effet, si les causes sont multiples, la situation de ce pôle - en fragilité depuis des mois - n'est pas surprenante. Au contraire, les difficultés n'ont fait que s'accumuler au fil du temps, sans que les réactions ne soient véritablement à la hauteur des enjeux.

Pourtant un éclairage objectif et extérieur a permis de confirmer, fin 2018, ce que beaucoup percevaient déjà en matière de risques psychosociaux sur ce pôle ; le diagnostic RPS réalisé l'an dernier a clairement identifié le pôle PSE comme un service en souffrance, pour lequel une action doit être prioritairement menée.

C'est pourquoi, nous pensons qu'il est urgent de travailler, tous ensemble (direction, agents PSE et organisations syndicales), à retrouver une certaine sérénité et pérenniser le fonctionnement du pôle PSE pour l'avenir.

Pour nous cela passe par :

→ une réorganisation du travail du pôle, avec un cadre structurant, des fiches de poste, un organigramme et chaîne hiérarchique clarifiée ;

→ un réaménagement et une réorganisation des locaux affectés à l'activité PSE qui sont aujourd'hui trop petits et inadaptés ;

→ une remobilisation du collectif qui doit passer par un véritable management de proximité cadrant, mais légitime et bienveillant, et qui doit permettre de retrouver la cohésion minimale nécessaire au travail en équipe.

Ce travail est à mener de toute urgence, car la souffrance des agents PSE tend, par contagion émotionnelle, à affecter le reste du service. C'est pourquoi nous attendons une action rapide afin de garantir et préserver l'intégrité physique et psychologique de nos collègues, mais aussi de garantir l'effectivité de la mise en oeuvre des décisions de justice en matière de surveillance électronique. Comme nous vous l'avons déjà fait savoir à plusieurs reprises, nos organisations sont prêtes à s'investir dans cette démarche dans un esprit constructif, dans l'intérêt des agents et du service.

Dans l'attente de votre retour, nous vous prions de bien vouloir agréer, monsieur le directeur, nos salutations distinguées.

Stéphane Tinard

section Solidaires-Justice
SPIP 95

Christophe Simon

section SNEPAP-FSU
SPIP 95

Françoise Lescoët

section CGT Pénitentiaire
SPIP 95